



# Water Rescue Dog's

## Fédération Internationale des Maîtres Chiens de Sauvetage Aquatique

### **Règlement des Examens Qualificatifs**

Créé le 13 Mai 2010

à: Chaussée, n°4 à 4280 Merdorp (Hannut) – Belgique

#### PRÉSIDENTE

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp (Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### SECRÉTAIRE

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

<mailto:vice-presidente@fimcsa.org>

# Examens qualificatifs

Les conditions de préparation et de présentation aux examens sont fixées comme suit :

- **CONDITIONS REQUISES DES MAITRES**

Âgés de 16 ans révolus pour les échelons 1, 2, 3 et 4 et 18 ans révolus pour le BIMCSA  
Membres de FIMCSA et à jour de cotisation  
Reconnus médicalement aptes à la pratique de la natation

- **CONDITIONS REQUISES DES CHIENS**

Etre âgés de 9 mois minimum pour l'échelon 1 et 12 mois minimum pour l'échelon 2  
Etre à jour des vaccinations (dont la rage), et Identifiable par tatouage ou radio fréquence,  
Etre reconnus par un vétérinaire en bonne condition physique et aptes à travailler en milieu aquatique.

Ne pas présenter de signes d'agressivité envers l'Homme ni envers leurs congénères  
Avoir passer les échelons chaque échelon dans l'ordre prévu

- **LES DIPLÔMES «B.I.M.C.S.A» ET «D.O.M.C.S.A.»:**

seront délivrés sur proposition du jury aux équipes maître-chien et chien qui auront satisfait, soit à l'issue d'un stage de préparation organisé à cet effet par une structure de la **F.I.M.C.S.A.**, soit à l'issue d'une formation continue au sein d'une structure de la **F.I.M.C.S.A.**, aux épreuves de l'examen correspondant

- **JURY D'EXAMENS:**

**B.I.M.C.S.A.** (Brevet Initiale de Maître-Chien Sauveteur Aquatique)

**D.O.M.C.S.A.** (Diplôme Opérationnel de Maître-Chien Sauveteur Aquatique)

- Le Président de la **F.I.M.C.S.A.** ou son représentant, (Vice-Pdt **F.I.M.C.S.A.**, Pdt structure agréée)
- Un Juge officiel
- Le Moniteur Référent
- Un Vétérinaire Référent lors de l'examen qui ne rentrera pas dans la délibération

Les Échelons de 1 à 4 peuvent être validé par un moniteur canin au sein des structures affiliées à la **F.I.M.C.S.A.**

**PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

**SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

<mailto:vice-presidente@fimcsa.org>

## Échelon 1:

- Sociabilité
- Différents exercices au choix du moniteur comprenant les ordres assis – debout - couché

## Échelon 2

- Test de sociabilité BCBM
- Natation 100 mètres pour le maître seul, nage au choix

## Échelon 3

### **I. EXAMEN A TERRE**

- Chien obligatoirement en laisse
- Marche au pied de 30 M, Demi tour, 10M aux pieds, 10M côté, Remise au pied, Retour au point de départ, Chien au pied halte assis.
- Marcher 10 pas , chien aux pieds, effectuer un angle à 90° au choix ( gauche ou droite), angle dans l'autre sens, retour au pas de course, demi tour chien aux pieds halte assis.

### **II. EXAMEN A L'EAU**

- Examen cardiaque
- Recherche d'un objet
- Nage en couple
- Recherche du Maître
- Examen cardiaque immédiat et confirmation de la récupération au bout de trois minutes.

#### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### **SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

[mailto:vice-presidente@fimcsa.org](mailto:mailto:vice-presidente@fimcsa.org)

# Échelon 4

## I. EXAMEN A TERRE

### Examen physique du chien par le juge

- Le chien en reste pas bouger, son maître reste à côté de lui
- Le juge touche le chien sur la tête, le corps, le postérieur
- Le chien ne doit se montrer ni stressé, ni apeuré

### Conduite en laisse:

- Marche au pied aller retour et sur injonction du juge changement d'allures, de direction.

### Récupération d'objet:

- Chien sans laisse, assis pas bouger.
- Sur ordre du juge, lancer de l'objet.
- Sur nouvelle injonction du juge ordre «En avant, va chercher, apporte».
- Retour du chien avec l'objet au maître

### Passages d'obstacles avec laisse.

- Suivant le contexte et le lieu, le juge désignera divers obstacles naturels ou artificiels.
- Le maître doit faire sauter et ramper son chien à la convenance de l'examineur.

## II. EXAMEN A L'EAU

### Natation en couple et saut du bateau

- Le Binôme devra monter sur le bateau, le bateau s'éloignera à 15 mètres. Sur injonction du juge le Binôme devra se mettre à l'eau pour effectuer une nage en couple.
- Le tracé sera le même pour tous les binômes et sera défini le jour du Brevet
- Seront pris en compte: L'embarquement, l'attitude sur le bateau, le saut du bateau, la nage en couple, l'attention du chien a son maître et le respect des directives

### Rapport d'objet

- Chien bloqué au «reste pas bouger». Le moniteur lance l'objet.
- Sur ordre du juge le maître donnera l'ordre «En avant, va chercher, apporte».
- L'exercice sera terminé quand le maître aura récupéré l'objet sur la berge

### Récupération d'une victime

- La victime à environ 25 mètres à l'eau (cause déterminée le jour du Brevet).
- Le binôme se promenant sur la berge interviendra sur interpellation de la victime.
- Départ en couple, récupération de la victime, retour à la berge, 1<sup>er</sup> soins
- Seront pris en compte: La nage en couple, La manipulation de la victime, La prise de remorquage, Les 1<sup>er</sup> soins, l'immobilité du chien pendant les 1<sup>er</sup> soins

### Secourisme

- Niveau BEPS

Les détails d'exercices, de cotations seront laissés à l'appréciation du juge et défini le matin même

#### PRÉSIDENTE

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp ( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### SECRÉTAIRE

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

[mailto:vice-presidente@fimcsa.org](mailto:mailto:vice-presidente@fimcsa.org)

## Échelon 5: BIMCSA

Brevet initial de Maître-Chien Sauveteur Aquatique

Pour la présentation à l'examen à la B.I.M.C.S.A., les candidats doivent être titulaires.

- du diplôme de secourisme P.S.C.1 ou titre reconnu équivalent.
- avoir suivi le programme de formation canine F.I.M.C.S.A. correspondant.
- avoir satisfait aux tests aquatiques de présélection correspondants.
- *Pour chaque épreuve aquatique, il n'est autorisé qu'un seul essai.*
- *Un refus du chien à une épreuve est éliminatoire.*
- *Tous les rapports doivent être exécutés jusqu'au commandement de "Lâcher"*

### **TEST AQUATIQUE DE PRESELECTION**

*Seul un B.N.S.S.A. (ou titre reconnu équivalent ou supérieur) est qualifié pour juger des aptitudes de la personne, avec ou sans palmes.*

#### **Ces tests comprennent:**

- 1 épreuve chronométrée de natation 50 mètres nage libre (le candidat ne doit pas dépasser de plus de 50% le temps effectué par le B.N.S.S.A., sauf appréciation motivée du B.N.S.S.A.);
- 1 saut depuis une embarcation pneumatique et une remontée à bord en se hissant sur l'un des boudins latéraux;
- 1 apnée à 2 mètres avec récupération d'un objet (avec ou sans masque);
- 1 remorquage de personne sur 20 mètres en rétropédalage;

#### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp ( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### **SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

<mailto:vice-presidente@fimcsa.org>

## **I. EXAMEN A TERRE (chien sans laisse)**

Le couple maître et chien arrivera face au juge; le maître immobilisera son chien assis à ses pieds pour se présenter: Monsieur X, conducteur du chien Y.

### **Conduite sans laisse**

- Sur ordre, le maître part de la position chien "Assis", conduit le chien au pied.
- Au commandement "Halte - Assis", le chien doit s'exécuter.
- Il est ensuite ordonné des changements de directions (droite, gauche, demi-tour), de positions (Assis, Debout, Couché) et des changements d'allures (lente, normale, rapide).
- Le maître et son chien se dirigent alors vers leur juge et s'arrêtent face à lui afin qu'il examine le chien.

### **Examen physique du chien par le juge**

- Le maître ordonne au chien "Pas bouger".
- Le maître s'éloigne à 2 mètres face au chien.
- Le juge touche le chien sur la tête, le corps, le postérieur, puis demande au maître de revenir prendre son chien.
- Le chien doit rester immobile jusqu'au retour du maître, sans se montrer agressif ni apeuré.

### **Rappel**

- Le maître reprend son chien et le conduit sans laisse.
- Au signal du juge, le maître donne l'ordre à son chien de se coucher et de ne pas bouger.
- Le maître s'éloigne de 5 mètres face au chien et le maintient sous les ordres pendant une minute.
- Au signal du juge, le maître rappelle son chien qui doit revenir sans hésitation en trotinant, puis s'asseoir au côté de son maître.

### **Passages d'obstacles**

- Suivant le contexte et le lieu, le juge désignera divers obstacles naturels ou artificiels.
- Le maître doit faire sauter et ramper son chien à la convenance de l'examineur.

### **Progressions ascendante, descendante, latérale.**

- Le juge désignera un site comportant un terrain escarpé.
- Le maître doit évoluer avec son chien le long du parcours désigné et adopter les bonnes positions en fonction des dangers latéraux, montants ou descendants
- La progression s'effectuera à la convenance de l'examineur.

#### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp ( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### **SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

<mailto:vice-presidente@fimcsa.org>

## **II. EXAMEN A L'EAU**

Le couple maître et chien arrivera face au juge; le maître immobilisera le chien assis à ses pieds pour se présenter: Monsieur X, conducteur du chien Y.

### **Natation en couple (mer ou eaux intérieures)**

- Le chien doit nager aux côtés de son maître et doit le suivre sans hésitation.
- Il ne doit pas entraver la progression de son maître.
- Distance de natation: 50 mètres aller et 50 mètres retour, avec changements de directions (droite, gauche, demi-tour).

### **Rapport d'objet**

- Le chien est assis au bord de l'eau, aux pieds de son maître.
- Un objet désigné par le juge est lancé par le maître à plus de 20 mètres du rivage.
- Le chien part du rivage à l'ordre de son maître, va chercher l'objet, le prend dans sa gueule et le rapporte à son maître.

### **Récupération de son maître**

- Le chien est tenu par le juge ou son assistant au bord de l'eau.
- Le maître, situé dans l'eau à 20 mètres du bord, appelle son chien qui doit le rejoindre sans hésitation et le ramener jusqu'au rivage (le maître s'accroche aux poils du chien ou au harnais).

### **Rapport d'un flotteur de planche à voile**

- Un figurant allongé sur un flotteur de planche à voile demande de l'aide à 20 mètres du bord.
- Le maître et son chien doivent nager ensemble jusqu'au flotteur.
- Le maître amarre un cordage au flotteur et le tend au chien qui doit s'en saisir.
- Le chien remorque alors le flotteur et le figurant jusqu'au rivage.
- A l'arrivée, le maître doit effectuer un bilan de la victime et les premiers soins d'urgence.
- Le chien ne doit pas entraver le travail du maître.

### **Embarquement et saut du bateau**

- A 10 mètres du rivage, est mouillée sur ancre une embarcation. Le maître et le chien nagent depuis le rivage jusqu'à l'embarcation.
- Le maître embarque le premier en se hissant à bord de l'embarcation puis doit être capable de remonter son chien à bord sans l'aide d'un tiers.
- Le maître et son chien sautent ensuite du bateau et rejoignent le rivage. Le chien doit sauter sans hésitation.

## **III. EPREUVE DE SECOURISME**

Niveau Premier secours

### **Epreuve sous forme de mise en situation**

#### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp ( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### **SECRETARE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

<mailto:vice-presidente@fimcsa.org>

# Échelon 6: DOMCSA

Diplôme Opérationnel de Maître-Chien Sauveteur Aquatique

Cet examen comprend des épreuves (cynotechniques, de secourisme, de natation et de sauvetage) sanctionnant la capacité opérationnelle du maître-chien et celle du chien à effectuer des actions de surveillance et de sauvetage en milieu aquatique.

Pour la présentation à l'examen à la D.O.M.C.S.A. , les candidats doivent être titulaires.

- du diplôme de secourisme valable dans son pays
- avoir suivi le programme de formation canine D.O.M.C.S.A. correspondant.
- avoir satisfait aux tests aquatiques de présélection correspondants.
- *Pour chaque épreuve aquatique, il n'est autorisé qu'un seul essai.*
- *Un refus du chien à une épreuve est éliminatoire.*
- *Tous les rapports doivent être exécutés jusqu'au commandement de "Lâcher"*

## **TEST AQUATIQUE DE PRESELECTION**

*Seul un B.N.S.S.A. (ou titre reconnu équivalent ou supérieur) est qualifié pour juger des aptitudes de la personne, avec ou sans palmes.*

**Ces tests se déroulent en mer (plan d'eau) ou en piscine et comprennent:**

### **Épreuve de natation**

Le candidat doit parcourir une distance de 400 mètres avec palmes, masque, et tuba dans un temps maximum ne dépassant pas de plus de 30% le temps effectué par le B.N.S.S.A.

### **Natation – Apnées – Remorquage (avec palmes)**

Cette épreuve consiste en un parcours effectué en pratiquant 1 nage ventrale jusqu'à une bouée située à 50 mètres.

A l'aplomb de la bouée, le candidat exécute un plongeon canard pour récupérer un mannequin immergé entre 2,50 m et 3 m

Le candidat remorque alors le mannequin jusqu'à une deuxième bouée située à 20 m, à hauteur de laquelle il lâche le mannequin.

Le candidat poursuit dans la foulée une natation sur une distance de 20 m où est mouillée une embarcation.

A hauteur de celle-ci, il pratique une apnée afin de traverser l'embarcation sous sa largeur puis monte à bord de celle-ci.

Le chrono est stoppé dès que le candidat se trouve à bord.

Le temps total maximum ne doit pas dépasser de plus de 30% celui effectué par le B.N.S.S.A..

### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp ( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

### **SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

[mailto:vice-presidente@fimcsa.org](mailto:mailto:vice-presidente@fimcsa.org)

## **I. EXAMEN A TERRE**

Le maître se présente équipé de son matériel pour la natation: combinaison, chaussons (ou chaussures), palmes, masque, tuba.

Le chien est équipé de son harnais de sauvetage.

Le couple maître et chien arrivera face au juge; le maître immobilisera son chien assis à ses pieds pour se présenter: Monsieur X, conducteur du chien X.

### **Conduite sans laisse opérationnelle** (type patrouille de surveillance)

Départ chien assis; conduite sans laisse le long d'un parcours en terrain plat avec des changements de directions (droite, gauche, demi-tour) et des changements d'allures (lente, normale, rapide), puis retour au juge.

### **Blocage et rappel du chien** (type alerte en cours de patrouille)

- Départ de l'équipe maître chien au trot; au signal du juge le maître ordonne un blocage «Halte – Pas Bougé» au chien (position au choix Debout, Assis, Couché).
- Le maître poursuit seul sa course sur 20 mètres environ, se cache 30 secondes, retourne à la vue du chien, maintient le blocage à distance, et au signal du juge rappelle son chien. Durant cette épreuve, le chien doit, dès l'ordre de blocage, rester immobile (tolérance de bouger sur un rayon de 2 mètres max), puis dès le rappel, rejoindre son maître au pied sans hésitation avec dynamisme, mais sans excitation incontrôlée.

### **Progression en terrain escarpé en bord de mer ou de plan d'eau**

- Le maître et le chien poursuivent leur progression le long d'un parcours escarpé menant au rivage, désigné par le juge.
- Au cours de cette progression, le maître devra évoluer avec son chien et adopter les bonnes positions latérales, de montées et de descentes ainsi que face à des obstacles éventuels (Saut – Rampé).

#### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### **SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

[mailto:vice-presidente@fimcsa.org](mailto:mailto:vice-presidente@fimcsa.org)

## **II. EXAMEN A L'EAU**

### **Natation en couple pour récupérer une victime paniquée (entre 50 et 100 mètres aller et retour)**

- Arrivés au rivage, le maître s'équipe (chaussage de palmes, éventuellement masque et tuba), son chien est à ses côtés (pas de fuite incontrôlée, ni à l'eau, ni à terre). Puis, le maître et le chien partent en natation suite à un appel au secours d'un baigneur.
- Le chien doit nager et suivre son maître sans hésitation et ne pas entraver ni la progression, ni les actions de secours de son maître.
- A hauteur de la victime, le maître effectue un plongeon canard pour se retrouver derrière la victime, puis une prise de dégagement, et une prise de remorquage.
- Une fois la victime calmée et maîtrisée, le maître et la victime sont remorqués par le chien jusqu'au rivage. (le maître s'accroche au harnais du chien).
- Le chien, dès le retour de l'épreuve précédente, se tient aux côtés ou à proximité de son maître, sans bouger (debout, assis ou couché).
- Pendant ce temps, le maître effectue un bilan et les premiers soins d'urgence sur la victime: ventilation artificielle et massage cardiaque externe, D.S.A. (sur mannequin). Autour du maître s'affairent d'autres secouristes et un groupe de badauds.
- Gestion de l'espace et du temps.

### **Récupération en équipe maître-chien**

#### **d'une victime bloquée sur les rochers avec apport de matériel de sauvetage.**

- Maître et chien sont à bord d'une embarcation, qui ne peut s'approcher à moins de 30 mètres des rochers où se trouve bloquée une victime.
- Le maître et son chien doivent sauter de l'embarcation. Le maître, nageur de pointe, apporte un matériel de sauvetage (bouée, planche de sauvetage, rescue tube ou «bouée banane», rescue can ou «baywatch»...). Le chien doit nager en suivant son maître.
- Une fois la victime positionnée en sécurité sur le matériel, le chien remorque maître et victime par le matériel, depuis les rochers jusqu'au large où se tient l'embarcation. Le maître remonte le premier en maintenant la victime appuyée le long de l'embarcation; il hisse ensuite la victime à bord, puis remonte son chien.

### **Recherche et remorquage d'embarcation en panne**

- Une embarcation est en panne, son équipage demande de l'aide à 50 mètres du rivage.
- Le maître et le chien doivent nager sans hésitation vers l'embarcation.
- Le chien doit se saisir d'un cordage tendu par l'équipage ou par son maître, et remorquer l'embarcation et ses passagers jusqu'au rivage.

#### **PRÉSIDENTE**

Chantal Van Laethem  
Chaussée, 4  
4280 Merdorp ( Belgique)  
0032 474 97 10 78

[presidente@fimcsa.org](mailto:presidente@fimcsa.org)

[secretaire@fimcsa.org](mailto:secretaire@fimcsa.org)

#### **SECRÉTAIRE**

Guy Leroy  
Weppeneck, 260  
57230 Haspelschiedt (France)  
0033 648 78 87 14

<mailto:vice-presidente@fimcsa.org>